



Calvados

## Conseil communautaire. Débat houleux à propos des écoles d'Osmanville - Isigny-sur-Mer

Jeudi 11 avril, le conseil communautaire s'est réuni à la salle des fêtes d'Isigny-sur-Mer. À l'ordre du jour figurait le vote du budget 2019 mais la séance a surtout été marquée par le coup de gueule du maire d'Osmanville, Odile Bénicourt, à propos de la réorganisation de son école.

Les élus ont voté les budgets jeudi soir à Isigny-sur-Mer qui prévoit, comme annoncé dans les orientations budgétaires, des investissements sur le territoire pour 12 308 571 euros.

Près de 6 millions d'euros de charges de personnel

En section de fonctionnement, recettes et dépenses s'équilibrent à 17 729 228 €. 11 922 937 € proviennent de l'impôt et taxes, 2 324 329 € proviennent des dotations et subventions. Les dépenses à caractère général s'élèvent à 4 656 805 €, les charges de personnel sont de 5 771 240 €, attributions de compensation aux communes pour 774 973 €, une ligne a été inscrite cette année pour les dépenses imprévues pour 331 348 €, les autres charges de gestion courante pour 4 068 540 €.

Investissement : des projets pour plus de 12 millions

En investissement, le budget s'élève à 10 254 641 €, équilibré en dépenses et recettes. Avec un report de 2 053 930 €, l'investissement total s'élève à 12 308 571 €. Au programme des principaux projets : l'école des Poteries pour 1 890 600 €, des frais d'étude pour le pôle de santé du Molay-littry pour 100 000 €, l'aménagement de la Venelle à Isigny-sur-Mer pour 1 613 666 €, l'extension du pôle santé d'Isigny-sur-Mer pour plus de 591 000 €, l'aménagement du bourg de Trévières pour 1 960 000 €, les travaux de voirie pour 1 371 710 €, l'accessibilité des bâtiments de l'intercom pour 220 000 €, les travaux sur le perré de Grandcamp-Maisy pour 42 000 €... Des recettes sont attendues pour la réalisation de ces projets.

Un projet scolaire qui divise

Anne Boissel, présidente de l'intercom, a fait un point sur la rentrée 2019-2020 pour les deux sites scolaires d'Isigny et d'Osmanville. Elle a annoncé la décision de la commission scolaire qui a acté pour garder à Osmanville les classes de maternelle, les autres cycles devant rejoindre l'école Jacques Prévert à Isigny-sur-Mer à la rentrée. Il n'y a pas de fermeture, le conseil communautaire n'a donc pas à se positionner.

« Vous n'en faites qu'à votre tête »

Plusieurs scénarios ont été présentés aux parents d'élèves, aux enseignants... dont le scénario qui consiste à intégrer les élèves de CM des deux sites dans le bâtiment B du collège du Val d'Aure. Les

représentants des parents d'élèves, opposés à cette option, étaient d'ailleurs présents lors de l'assemblée communautaire. « **Nous sommes en réseau d'éducation prioritaire, c'est une chance car cela nous permet d'avoir des moyens que n'ont pas les autres écoles avec le dispositif 100 % réussite** », a indiqué Anne Boissel avant d'ajouter : « **Nous avons le bâtiment B du collège qui se libérait, c'était une opportunité qui aurait permis d'envisager une médiathèque, d'y intégrer le point info 14, l'espace publique numérique avec l'école du socle qui aurait accueilli les CM1/CM2. Nous avons aussi ce projet de reconversion de l'école d'Osmanville pour un accueil petite enfance (crèche, multi-accueil)** ».

Un projet contesté fermement par Odile Bénicourt, maire d'Osmanville : « **Vous n'en faites qu'à votre tête, les enfants ne sont pas si en souffrance à Osmanville, maintenant avec cette organisation, les fratries sont séparées avec des horaires décalés, c'est très compliqué pour les familles, vous auriez pu attendre une année supplémentaire, ce qui ne vous aurez pas empêché de travailler sur le projet petite enfance sur notre site. Vous faites vite, vite, il faut fermer... vous êtes entêtée, c'est vous qui décidez et quand j'entends lors de la commission scolaire que le vice-président nous dit que de toute façon l'année prochaine il ne sera plus là, que la présidente dit également qu'elle ne sera plus là l'année prochaine, ça m'interpelle.** » Et d'ajouter : « **De toute façon, de cette manière il y a déjà des élèves qui vont partir sur Carentan, tout le monde ne va pas venir à Prévert et ceux-là ils ne reviendront pas en 6<sup>e</sup> au collège, ce n'était vraiment pas la solution !** »

« **C'est une décision de l'inspection académique, les CP et CE1 doivent rejoindre Isigny-sur-Mer puisque nous sommes dans le dispositif 100 % réussite** », a rétorqué la présidente.

« Ce sont les élus de 2020 qui décideront »

François Lemarié, élu de Géfosse-Fontenay, a abondé dans le sens du maire d'Osmanville : « **Il est vrai que lorsque l'on voit les conflits que cela provoque, il aurait mieux fallu donner un peu de transit et ne pas faire cette guerre stupide et le risque c'est que effectivement les enfants partent sur Carentan, c'est déjà le cas pour les 6<sup>e</sup>** ».

« **Justement, nous devons nous inquiéter pour le collège, il y a trop d'enfants qui n'y vont pas** », a tenté d'expliquer Anne Boissel. « **Lorsque les familles s'installent sur notre territoire, il faut leur offrir des services, cela doit aller de la petite enfance au collège. Le Département, qui va investir 5 millions d'euros, était prêt à faire les travaux dans le bâtiment B sous condition d'accueil des CM, maintenant ce sont les élus de 2020 qui décideront, nous avons une opportunité, nous ne la saisissons pas, chacun prend donc ses responsabilités** », a conclu la présidente.



*Un conseil communautaire agité non pas pour les budgets mais pour un point scolaire concernant les écoles d'Isigny et Osmanville.*